



Passion for packaging

Informations conformément aux articles 13, 14 et 21 du
Règlement général sur la protection des données (RGPD)

ROVEMA GmbH

Durée de conservation des données à caractère personnel.....	3
Responsabilités	3
Coordonnées du préposé à la protection des données	3
Remarques générales sur les bases juridiques du traitement des données	3
Droits de la personne concernée	4
Traitement dans le cadre de l'exercice de vos droits	4
Destinataires des données à caractère personnel en dehors de l'organisation.....	4
Transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale	5
Décision d'adéquation de la Commission européenne	5
Traitement : gestion de la clientèle CRM	5
Finalité du traitement.....	5
Base juridique	5
Sources des données à caractère personnel.....	5
Catégories de données à caractère personnel.....	6
Intérêts légitimes	6
Durée de conservation	6
Traitement : système de gestion des marchandises ERP	6
Finalité du traitement.....	6
Base juridique	6
Sources des données à caractère personnel.....	7
Catégories de données à caractère personnel.....	7
Intérêts légitimes	7
Durée de conservation	7
Conséquences possibles de la non-fourniture.....	7

Nous souhaitons vous informer sur la manière dont nous traitons vos données personnelles et sur les droits dont vous disposez en vertu du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et de la loi fédérale sur la protection des données (BDSG). La responsabilité du traitement des données incombe à l'organisation ROVEMA GmbH (ci-après dénommée « nous » ou « notre »).

Durée de conservation des données à caractère personnel

Nous ne conservons vos données que pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement ou à l'exécution de nos obligations contractuelles ou légales, sauf indication contraire dans les remarques suivantes. Les obligations légales de conservation peuvent résulter de la législation commerciale ou fiscale. Après la fin de l'année calendaire au cours de laquelle nous avons collecté les données, nous conserverons les données à caractère personnel contenues dans nos documents comptables pendant dix ans et les données à caractère personnel contenues dans les lettres commerciales et les contrats pendant six ans. En outre, nous conservons les données relatives aux consentements nécessitant une preuve ainsi qu'aux réclamations et aux revendications pendant la durée des délais de prescription légaux. Les données conservées à des fins publicitaires sont supprimées si vous vous opposez à leur traitement à cette fin.

Responsabilités

Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est :

ROVEMA GmbH
Christoph Gusenleitner, Dr Dirk Panhans

Industriestrasse 1
35463 Fernwald

Téléphone : ++49 0641/409323
E-mail : info@rovema.de

Coordonnées du préposé à la protection des données

Vous pouvez contacter notre préposé de la protection des données aux coordonnées suivantes :

eMGe-DaTa Protection des données avec système
Michaela Genderka

Blumenstrasse 13, 47918 Tönisvorst

E-mail : m.genderka@emge-data.de
Téléphone : ++49 02151 9422060

Remarques générales sur les bases juridiques du traitement des données

Par données à caractère personnel, on entend toute information se rapportant à une personne déterminée. Nous traitons ces données conformément aux lois applicables en matière de protection des données, notamment le Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et la loi fédérale sur la protection des données (BDSG). Nous ne pouvons traiter les données à caractère personnel que si une autorisation légale est accordée.

Nous ne traitons vos données à caractère personnel qu'avec votre consentement, afin de conclure un contrat avec vous ou pour répondre à votre demande dans le cadre d'une relation commerciale potentielle, pour nous conformer à des obligations légales ou pour protéger nos intérêts légitimes, à condition que cela ne porte pas atteinte à vos intérêts ou aux droits et libertés fondamentaux qui exigent la protection des données à caractère personnel.

Droits de la personne concernée

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) garantit à toute personne concernée certains droits en ce qui concerne ses données à caractère personnel. Il s'agit notamment :

- du droit de renseignement : toute personne concernée a le droit d'obtenir de notre part la confirmation que des données à caractère personnel sont ou ne sont pas traitées et d'accéder à ces données, ainsi que d'obtenir des informations complémentaires et des copies de ces données.
- du droit de rectification : toute personne concernée a le droit d'obtenir sans délai la rectification de données à caractère personnel inexacts.
- du droit à la suppression (« droit à l'oubli ») : toute personne concernée a le droit d'exiger l'effacement immédiat de ses données à caractère personnel.
- du droit à la limitation du traitement : toute personne concernée a le droit de demander la limitation du traitement de ses données à caractère personnel.
- du droit à la portabilité des données : toute personne concernée a le droit de recevoir les données à caractère personnel la concernant qu'elle nous a fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- du droit d'opposition : toute personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant, effectué sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point e) ou f), du RGPD. Si nous traitons des données à caractère personnel de la personne concernée à des fins de publicité directe, la personne concernée peut s'opposer à ce traitement conformément à l'article 21, paragraphes 2 et 3, du RGPD.

La personne concernée a également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si elle estime que le traitement de ses données à caractère personnel enfreint le RGPD.

L'autorité de surveillance compétente pour nous est : le préposé à la protection des données du Land de Hesse

Traitement dans le cadre de l'exercice de vos droits

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, nous traiterons les données à caractère personnel que vous nous avez transmises afin de mettre en œuvre ces droits et d'être en mesure d'en apporter la preuve. Nous traiterons les données conservées à des fins d'information et de préparation uniquement à cette fin et à des fins de contrôle de la protection des données et, dans le cas contraire, nous limiterons le traitement conformément à l'article 18 du RGPD.

Ces traitements reposent sur la base juridique de l'article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD, en liaison avec les articles 15 à 22 du RGPD et l'article 34, paragraphe 2, de la BDSG.

Destinataires des données à caractère personnel en dehors de l'organisation

L'article 4, paragraphe 9, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) définit le « destinataire » comme « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme auquel des données à caractère personnel sont communiquées, qu'il s'agisse ou non d'un tiers ».

- IT Vision Technology GmbH
- Avanade Deutschland GmbH
- Arineo GmbH
- Anton Software GmbH

Transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale

Un transfert de données à caractère personnel à une « organisation internationale » (au sens de l'article 4, point 26, du RGPD) ou à des responsables du traitement, des sous-traitants ou d'autres destinataires dans un État situé en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) comporte des risques particuliers en matière de protection des données du point de vue de la personne concernée.

Nous transmettons des données à caractère personnel aux destinataires suivants en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) :

- La transmission de données à un pays tiers ou à une organisation internationale n'a pas lieu et n'est pas prévue.

Décision d'adéquation de la Commission européenne

Le transfert de données à caractère personnel vers un pays situé en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) ou vers une organisation internationale est autorisé si la Commission européenne a constaté que le pays, le territoire ou un ou plusieurs secteurs spécifiques au sein de ce pays ou de cette organisation internationale assurent un niveau de protection adéquat.

Nous transférons des données à caractère personnel aux destinataires suivants en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) pour lesquels il existe une décision d'adéquation :

- Il n'y a pas et il n'est pas prévu de transfert de données vers un pays tiers ou vers une organisation internationale pour lesquels il existe une décision d'adéquation de la Commission européenne.

Traitement : gestion de la clientèle CRM

Finalité du traitement

Nous traitons vos données à caractère personnel dans la mesure où cela est nécessaire pour atteindre les objectifs suivants :

- gestion complète des clients et des personnes intéressées (acquisition et fidélisation de clients) ainsi que des données d'offres et de commandes correspondantes

Base juridique

La base juridique pour le traitement de vos données personnelles aux fins susmentionnées est/sont

- l'intérêt légitime (article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD)

Sources des données à caractère personnel

Dans la mesure où les données à caractère personnel ne sont pas collectées directement auprès de la personne concernée, le responsable du traitement est tenu d'informer la personne concernée des sources de ces données.

- Déclarations volontaires
- Données contractuelles
- Recueilli auprès de la personne concernée

Catégories de données à caractère personnel

Dans la mesure où les données à caractère personnel ne sont pas collectées directement auprès de la personne concernée, le responsable du traitement est tenu d'informer la personne concernée des catégories des données en question.

- Données d'inventaire
- Coordonnées
- Données contractuelles
- Historique des clients

Intérêts légitimes

L'indication des « intérêts légitimes » du responsable du traitement ou du tiers poursuivis par le traitement des données à caractère personnel se réfère à l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, point f du RGPD.

- Droit à l'acquisition et à la fidélisation de la clientèle

Durée de conservation

Nous vous informons de la durée pendant laquelle les données à caractère personnel sont conservées ou, si cela n'est pas possible, des critères utilisés pour déterminer cette durée.

- Suppression à la fin de la nécessité (p. ex. pour les relations clients en cours, les procédures judiciaires, etc.)
- Pas d'effacement des données contractuelles, des données d'inventaire et des données de contact : Conformément à l'article 35 de la BDSG, droit à l'effacement.
alinéa 1...
...Si, dans le cas d'un traitement non automatisé des données, l'effacement n'est pas possible ou n'est possible qu'au prix d'efforts disproportionnés en raison de la nature particulière du stockage et si l'intérêt de la personne concernée à l'effacement doit être considéré comme faible, le droit de la personne concernée à l'effacement des données à caractère personnel et l'obligation du responsable du traitement d'effacer ces données conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement (UE) 2016/679, en complément des exceptions visées à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE) 2016/679, n'existent pas. exceptions ne s'appliquent pas.

Traitement : système de gestion des marchandises ERP

Finalité du traitement

Nous traitons vos données à caractère personnel dans la mesure où cela est nécessaire pour atteindre les objectifs suivants :

- Constitution, exécution et résiliation de contrats de vente
- planification, gestion et contrôle de l'entreprise
- Mesures de sécurité.

Base juridique

La base juridique pour le traitement de vos données personnelles aux fins susmentionnées est/sont

- l'intérêt légitime (article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD)
- Intérêt légitime (art. 6, al. 1, let. f RGPD)

Sources des données à caractère personnel

Dans la mesure où les données à caractère personnel ne sont pas collectées directement auprès de la personne concernée, le responsable du traitement est tenu d'informer la personne concernée des sources de ces données.

- Données contractuelles
- Données des autorités

Catégories de données à caractère personnel

Dans la mesure où les données à caractère personnel ne sont pas collectées directement auprès de la personne concernée, le responsable du traitement est tenu d'informer la personne concernée des catégories des données en question.

- Données d'inventaire
- Coordonnées
- Données contractuelles
- Données des autorités

Intérêts légitimes

L'indication des « intérêts légitimes » du responsable du traitement ou du tiers poursuivis par le traitement des données à caractère personnel se réfère à l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, point f du RGPD.

- Droit à l'acquisition et à la fidélisation de la clientèle.

Durée de conservation

Nous vous informons de la durée pendant laquelle les données à caractère personnel sont conservées ou, si cela n'est pas possible, des critères utilisés pour déterminer cette durée.

- Suppression à la fin de la nécessité (p. ex. pour les relations clients en cours, les procédures judiciaires, etc.)
- Pas d'effacement des données contractuelles, des données d'inventaire et des données de contact : Conformément à l'article 35 de la BDSG, droit à l'effacement.
alinéa 1...
...Si, dans le cas d'un traitement non automatisé des données, l'effacement n'est pas possible ou n'est possible qu'au prix d'efforts disproportionnés en raison de la nature particulière du stockage et si l'intérêt de la personne concernée à l'effacement doit être considéré comme faible, le droit de la personne concernée à l'effacement des données à caractère personnel et l'obligation du responsable du traitement d'effacer ces données conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement (UE) 2016/679, en complément des exceptions visées à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE) 2016/679, n'existent pas. exceptions ne s'appliquent pas.

Conséquences possibles de la non-fourniture

La fourniture de données à caractère personnel par la personne concernée peut être exigée sur une base légale ou contractuelle ou être nécessaire à la conclusion d'un contrat. Il peut également y avoir une obligation légale de mettre les données à disposition.

La non-fourniture des données à caractère personnel pourrait avoir les conséquences suivantes :

L'envoi de produits ou de services ne peut pas être effectué